

20 juil 2016 -18:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2016

Attribution d'un contingent de distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux pour le Service fédéral des Pensions

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un contingent de distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux pour le Service fédéral des Pensions.

Contrairement à d'autres services publics fédéraux, le Service fédéral des Pensions ne disposait pas d'un contingent de distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux. Le Conseil des ministres propose maintenant de fixer le contingent pour le Service fédéral des Pensions à un total de 18 distinctions honorifiques, tant pour l'Ordre de Léopold, l'Ordre de la Couronne que pour l'Ordre de Léopold II.

Le Service fédéral des Pensions a été mis en place au 1er avril dernier et reprendra aussi, à partir du 1er janvier 2017, la gestion des pensions locales, assurée actuellement par l'Office des régimes particuliers de sécurité sociale (ORPSS), ainsi que celle des pensions des agents de HR Rail.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>